

FONCIER DES PERSONNES PUBLIQUES

identification et délimitation
pour une meilleure gestion
des domaines publics



INFOS PRATIQUES

Vendredi 11 décembre 2026
9h00 - 17h00

Amphithéâtre Abbé Grégoire du
CNAM

Conservatoire national des arts et
métiers
292 rue Saint-Martin 75003 Paris

Validation de 4h de formation
continue (OGE)

Contact : fief.fr@gmail.com



INSCRIPTIONS



[https://www.helloasso.com/asso-
ciations/france-international-
expertise-fonciere-fief](https://www.helloasso.com/associations/france-international-expertise-fonciere-fief)

Tarifs :
200 € TTC (déjeuner compris)

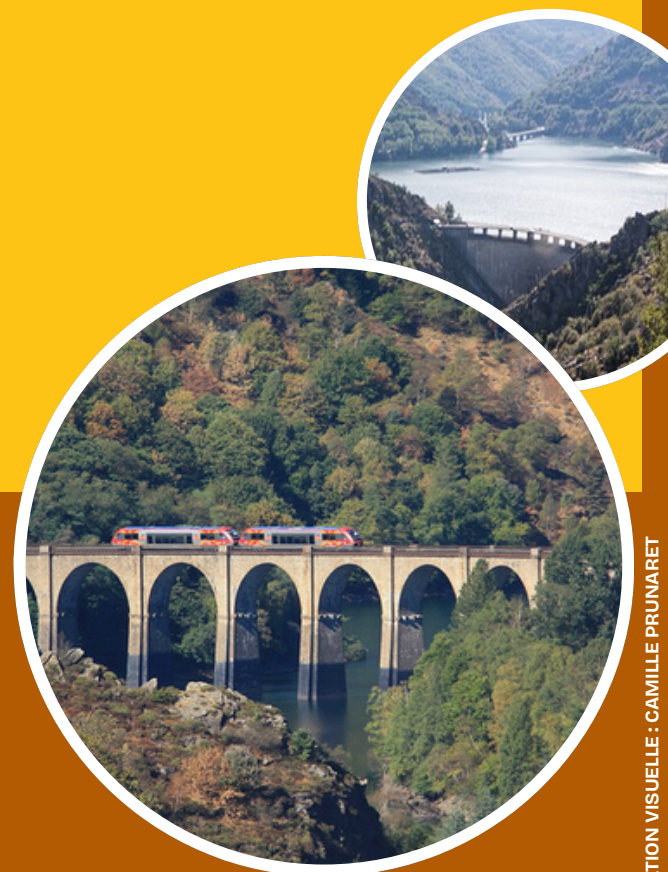
(étudiants : 100 € TTC, nombre
de places limité)

Organisé
en partenariat avec :



CREDITS PHOTOS

Photo : papatonic / 123RF
©2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics
Photo : Cramos / Wikimedia Commons - CC BY-SA 4.0 - recadrée
https://commons.wikimedia.org/wiki/File:UM_ATER_sur_le_viaduc_de_J%27Altier_par_Cramos.JPG
© Daniel VILLAFRUELA / Wikimedia Commons - CC BY-SA 4.0 - recadrée
https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Lac_de_Villefort-20200808.jpg
Source : Direction générale des Finances publiques - Cadastre - mise à jour : 2026 - Licence Ouverte 2.0
Photo : Polina Zimmerman / Pexels
Source : Direction générale des Finances publiques - Cadastre - Licence Ouverte 2.0
IGN - Photothèque Nationale - 2018 - recadrée
© Smiley.toerist / Wikimedia Commons - CC BY-SA 4.0 - recadrée
Source : IGN - Photothèque Nationale - 2018 - recadrée
© SHOM - MNT topo-bathymétrie côtière - Licence Ouverte
Source : Copernicus Sentinel-2 - données 2018, image recadrée





Contexte ...

La publication du code général de la propriété des personnes publiques (CG3P) en 2006 a apporté de nombreuses clarifications attendues par les gestionnaires de fonciers publics. Néanmoins, pour la plupart des propriétaires publics, les critères de délimitation des biens fonciers soumis au régime de la domanialité publique restent encore peu clairs. Après que plusieurs travaux et colloques de ces dernières décennies ont mis en évidence cette difficulté, il apparaît utile de dresser un état des lieux des évolutions intervenues depuis 2006 : la nouvelle procédure de délimitation du domaine public ferroviaire (2021) a-t-elle déjà eu des conséquences au-delà de la SNCF ? Quelles sont les perspectives pour les autres domaines publics ?

Avec la participation de :

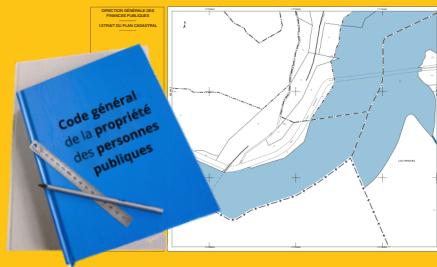
Philippe YOLKA, Professeur de droit public, Université Grenoble Alpes
Hugo THIERRY, (sous réserve de confirmation) Chef du Bureau de la connaissance et des politiques foncières (DGALN/Ministère de la transition écologique)
Séverine VERNET, Présidente du Conseil supérieur de l'Ordre des géomètres-experts

Sessions animées par :
Laurence CATIN, Responsable scientifique de l'Institut de Droit Foncier

Session 1 Domaines publics et cadastre : une convergence est-elle envisageable ?

Anne-Cécile MILLET, DGFIP, Cheffe du Bureau du Cadastre
Vincent BALP, Président du Conseil régional de l'Ordre des géomètres-experts de Montpellier
Joël PIÉGAY, Président de GÉOFONCIER, ancien Maire de Marcy-l'Étoile (69)

Les données cadastrales constituent souvent les références initiales de toute opération foncière. Bien qu'incontournables, elles sont généralement insuffisantes, voire inexistantes dans le cas de certains domaines publics. Cette première session donnera des clefs de compréhension de cette situation, et esquissera des pistes d'amélioration facilitant la gestion des domaines publics.



Session 2 Les domaines publics artificiels : actualités des domaines publics ferroviaire et hydroélectrique.

Annabelle HAMEAU, SNCF, Cheffe du Groupe conservation du patrimoine (Direction Île-de-France)
David BONNEVILLE, EDF - Hydro DTG, géomètre-expert DPLG au Service Ingénierie Topographie (Lyon)
Daniel GILTARD, Conseiller d'État honoraire, ancien président de la cour administrative d'appel de Nancy



Les domaines publics ferroviaire et hydroélectrique ne se contentent pas de se croiser physiquement. Leurs procédures de délimitation actuelles, récente pour le premier et ancienne pour le second, partagent un même caractère contradictoire, ce qui les distingue de nombreux domaines publics artificiels. Cette singularité commune serait-elle vouée à faire des émules ?

Session 3 Domaines publics routier et autoroutier : des pratiques améliorables ?

Marion GRANJON, Ingénieure Topographe, Cabinet AGATE (69)
Samuel MOINE, Responsable Topographie et Délimitation, Métropole du Grand Lyon
Samuel DELIANCOURT, Vice-Président du tribunal administratif d'Orléans



S'ils sont parmi les plus empruntés au quotidien, ces deux domaines publics bénéficient de procédures de délimitation propres donnant diversement satisfaction à ceux qui les demandent ou les pratiquent. Au vu des procédures employées par les domaines publics de la session précédente, pouvons-nous espérer que les domaines publics routier et autoroutier atteignent un niveau de satisfaction comparable ?

Session 4 Les domaines publics naturels : des délimitations impactées par l'actualité climatique et technique.

Jean-Yves MAS, géomètre-expert, Cabinet Parallèle 45, Lacanau (33)
Olivier BANASZAK, Chef du service Géomatique et connaissance du territoire, Eurométropole de Strasbourg
Marie FOURNIER, Maître de conférences à l'ESGT, Le Mans

L'étendue des domaines publics naturels maritime et fluvial peut être, en certains lieux, de plus en plus fluctuante, tandis que leurs procédures de délimitation sont parmi les plus anciennes et les mieux établies. Les moyens d'acquisition des données topographiques permettant de réaliser cette délimitation ne cessent de s'améliorer. À l'inverse, leurs délimitations, du fait de phénomènes naturels de plus en plus impactants, sont de moins en moins pérennes. Dans ce contexte, comment combiner au mieux avancées technologiques et sécurité juridique ?



... et objectifs

Le colloque FIEF 2026 réunira, autour de ces enjeux, des représentants des personnes publiques propriétaires et gestionnaires de foncier, des universitaires et institutionnels, des géomètres-experts et des praticiens du foncier, tous acteurs concernés par la connaissance, la sécurisation et la gestion des domaines publics.

L'objectif de cette journée sera à la fois d'analyser les évolutions récentes, de confronter les pratiques, d'identifier les difficultés persistantes et d'ouvrir une réflexion collective sur les perspectives d'évolution des procédures de délimitation du foncier public.